



Communiqué

Projet Métamorphose

Ecoquartier des Plaines-du-Loup : la vision de la 2^e étape est dévoilée avec en son cœur une forêt urbaine

« Promenons-nous dans les bois », du bureau Monnier Architecture Paysage, est le projet lauréat du concours d'aménagements d'espaces publics du deuxième secteur de l'écoquartier des Plaines-du-Loup. Un secteur que la Ville réalise avec une grande attention portée aux espaces extérieurs qui déterminent l'identité et l'articulation des futurs bâtiments du quartier. Le projet lauréat est à découvrir au Forum d'architecture (F'ar) jusqu'au 29 janvier.

Alors que plus de 350 personnes sont aujourd'hui installées dans le premier secteur de l'écoquartier des Plaines-du-Loup, qui se développera encore jusqu'en 2024, la planification du deuxième secteur est actuellement en cours. Une planification avec comme fil rouge les aménagements extérieurs qui détermineront l'identité et l'organisation du quartier.

Le processus retenu pour ce deuxième secteur attache en effet une grande importance à une conception du quartier se basant autour de ses espaces extérieurs, en articulant finement les démarches de planification « des espaces bâtis et des espaces vides ». Pour cette raison, le concours d'espaces publics s'est déroulé en parallèle à l'élaboration du nouveau Plan d'affectation, dont la mise à l'enquête publique est planifiée l'année prochaine.

Une forêt urbaine et de nombreux espaces de proximité

Le projet lauréat du concours d'espaces publics s'intitule « Promenons-nous dans les bois ». Il est proposé par le bureau Monnier Architecture Paysage, basé dans la capitale vaudoise. Dévoilé le 19 janvier au Forum d'architecture (F'ar) à Lausanne, ce projet a séduit le jury par la proposition de reconstituer une forêt urbaine, l'ingénieux traitement des axes transversaux et la création d'espaces de proximité, vecteurs de bonne appropriation par les habitantes et habitants. Le concours, qui était destiné à des architectes-paysagistes, s'est déroulé en deux étapes. Neuf projets ont été reçus ; cinq choisis pour le deuxième tour. Le jury était composé de professionnel·e·s paysagistes, d'habitant·e·s du secteur, et de représentant·e·s de la Ville. L'ensemble des projets rendus est exposé au F'ar jusqu'au 29 janvier.

Le deuxième secteur de l'écoquartier des Plaines-du-Loup prévoit la construction de 169'000m² de surface plancher de logements pour 2'500 habitantes et habitants, de bureaux, et commerces (1500 emplois). En termes d'équipements publics, une nouvelle école de 32 classes, une salle omnisport triple et ses équipements sportifs extérieurs pour les besoins scolaires et des associations sportives seront construits au cœur d'un parc.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.lausanne.ch/metamorphose

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- Grégoire Junod, syndic de la Ville de Lausanne, 021 315 22 01
- Guillaume Dekkil, responsable du BDM de la Ville, 079 592 80 67

Lausanne, le 19 janvier 2023